

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

## RAPPORT D'ACTIVITES

### EXERCICE 2021

#### **PREAMBULE :**

Notre Association SPCNE continuera, comme dans les Exercices précédents, ses réunions mensuelles (le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois) à la Maison des Associations « AGORA 1901 », en 2022-2023.

Pour chacune de ces réunions, il est établi un compte-rendu résumant les actions, démarches et actions effectuées dans le mois, que l'on remet à chaque adhérent présent à la réunion mensuelle suivante. Celui-ci est soumis à l'Assemblée pour approbation. **Ces comptes rendus sont visibles sur notre site internet.**

Le Rapport d'Activités de l'Exercice 2021 résume chacune de ces opérations, actions, commissions, réunions diverses ou déplacements, qui a été décrite dans les comptes rendus approuvés lors des réunions mensuelles.

#### **RAPPORT D'ACTIVITES 2021 / 2022**

1. **PROJET PROMOCEAN 79 Bd Albert 1<sup>er</sup> :** comptes rendus des 08/06/2021, 12/10/2021, 08/03/2022 et 10/05/2022.

Dossier suivi depuis juin 2021, SPCNE a étudié le permis de construire, pour 32 logements répartis sur 4 petits immeubles, la maison existante sera rénovée.

Les craintes portent essentiellement sur la destruction des blockhaus. Les travaux de démolition ont commencé en avril 2022. Sur les 4 blockhaus présents sur le terrain, 3 seront détruits, mais seulement 2 étaient prévus sur le permis de démolir. SPCNE a écrit à la Mairie, à la DRAC et à l'ARS pour signaler cette incohérence entre la demande de permis, l'affichage sur le site de l'arrêté municipal.

2. **PERMIS de CONSTRUIRE 66 route de La COURANCE , Parcelle YL 66 : PLUi entaché d'erreurs matérielles avérées non corrigées :** comptes rendus des 14/12/2021, 08/02/2022, 08/03/2022, 12/04/2022 et 10/05/2022.

Projet de construction de 3 bâtiments sur un ensemble de 4 parcelles à St-Nazaire. Or, pour une partie de la parcelle YL66, une erreur matérielle (classement en UAb1, constructible, au lieu de UQb, non constructible) a été constatée, reconnue par les services de La Carene le 20 juillet 2020 avec engagement d'une correction dans la première modification du PLUi. SPCNE a écrit plusieurs fois à la Mairie, à la Carene, rencontré les élus. La réponse donnée en janvier et en avril 2022 : les corrections concernant les 2 parcelles boisées seront faites (mais pas la YL 66) lors d'une modification n°2 du PLUi. Cela prendra encore 2 années. Entre temps, tout promoteur peut déposer un permis sur une parcelle entachée du même type d'erreur.

3. **PROJET de CONSTRUCTIONS au 60 rue du Commandant Cousteau à St-Marc :** comptes rendus des 08/02/2022, 08/03/2022 et 10/05/2022.

SPCNE a été contactée par un collectif de riverains en février 2022 pour un projet de construction de 2 immeubles sur un terrain comportant une ancienne ferme et en partie enclavé dans un quartier pavillonnaire. Le permis de construire a été déposé en décembre 2021, pas encore accordé. A surveiller.

4. **CHATEAU de ST-MARC : Permis de construire sur la parcelle YH155 :** comptes rendus des 12/10/2021, 08/02/2022 et 08/03/2022.

Un permis de construire a été affiché le 06/09/2021 pour raser l'annexe du château de St Marc et la remplacer par un grand bâtiment de salle des fêtes de 250 m<sup>2</sup> à destination commerciale. Une association de riverains a contacté SPCNE qui a envoyé une demande de recours gracieux le 29/10/2021 à la Mairie avec copie à la DRAC et la SCI « Le Triangle » promoteur du projet. Nous n'avons pas reçu de réponse de la Mairie mais des avocats du promoteur indiquant que le recours gracieux serait refusé. Le collectif de riverains qui avait fait aussi un recours gracieux n'a reçu aucune réponse, il a donc été décidé de formuler un recours contentieux au Tribunal Administratif.

5. **PERMIS D'EXTENSION 16 rue Ferdinand Buisson : comptes rendus des 08/03/2022, 12/04/2022 et 10/05/2022.**

SPCNE a été contactée par une personne habitant face au Fort de Villès Martin, pour un permis de construire (extension) accordé en février 2022 sur une parcelle comportant une tour classée au patrimoine balnéaire (2 ou 3 étoiles selon le PLU ou le PLUi).

SPCNE a envoyé un recours amiable à la Mairie de St-Nazaire le 12/04/2022, de nombreux points inexacts, incomplets, des incohérences notamment en regard du PLUi. Ce permis de construire n'aurait jamais dû être accordé.

La riveraine adhérente qui a déposé un recours, a obtenu le certificat d'urbanisme qui classe la tour 3 étoiles. Elle espère le retrait du permis de construire. Elle précise qu'il n'y a pas de dépôt de permis de démolir, donc aucune destruction ne peut avoir lieu.

6. **PROJET de constructions SALENGRO : comptes rendus des 08/06/2021, 12/10/2021, 08/02/2022, 08/03/2022 et 10/05/2022.**

Le programme immobilier est maintenant définitif. Les riverains regroupés en association « Vivre en harmonie à St Nazaire » ont obtenu l'annulation du projet initial en février 2020 et sont d'accord avec le nouveau programme avec un abaissement du nombre de logements (une quarantaine au lieu d'une soixantaine) et plus d'espaces verts. SPCNE a accompagné les riverains lors des différentes réunions publiques de présentation.

Les habitants du quartier ont été conviés par la Mairie à des ateliers à Agora pour discuter des aménagements de l'espace vert. Ils reconnaissent qu'un effort notable a été fait au niveau des eaux pluviales (il y avait régulièrement des inondations en cas de fortes pluies), les avaloirs ont été doublés, certains créés, il n'y a plus d'inondations depuis.

7. **CONSTRUCTIONS SILENE, route de la VILLES BOUSSEAU Saint-Marc : comptes rendus des 08/06/2021, 12/10/2021, 12/04/2022 et 10/05/2022.**

Les constructions Silène sont en cours, le côté droit de la route sera aménagé en stationnement pour les riverains et le côté gauche réservé au pédibus. Il faudra voir si les règles sont respectées. Une lettre a été envoyée à la Mairie le 26/04/2022 pour rappeler les craintes justifiées des riverains.

8. **SURMORTALITE étude de zone et Comité d'Orientation Stratégique : comptes rendus du 08/06/2021.**

Suite à une réunion entre le sous-préfet, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, des élus, des industriels et des associations en mars 2021, une étude de zone a été lancée pour se pencher sur les expositions environnementales sur les communes de Saint-Nazaire, Trignac, Montoir-de-Bretagne et Donges, pilotée par un « Comité d'Orientation Stratégique ».

La composition de comité n'a pas retenu notre association (alors que nous sommes membres des CSS des sites de Montoir et Donges) mais des associations généralistes et n'a retenu les Maires de Montoir et Donges qu'après contestation de notre part en avril 2021 au Chef de l'Unité Départementale de la DREAL, au Préfet et au Sous-Préfet. SPCNE sera invitée aux réunions plénières.

9. **NUISANCES SONORES zone de BRAIS : compte rendu du 08/06/2021 et 12/10/2021.**

SPCNE a été invitée à une rencontre en juillet 2021 avec des représentantes de la SONADEV et ABPE (Association Brais Pédras Entreprises) au sujet des nuisances sur la zone de Brais. Pas de plainte des riverains depuis.

**10. COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE et ATELIERS : compte rendu du 12/04/2022.**

- Commission extra-municipale : SPCNE est membre de cette commission. SPCNE participe aux groupes de travail sur l'Ilot STEF et sur le Petit Maroc. Invitation aux visites des sites Ilot STEF, espaces publics du Petit Maroc et Parc paysager en juin 2022.
- Réunion du 2<sup>ème</sup> Atelier participatif sur le projet paysager et urbain « Coulvé-Québrais » : réunion en avril pour la présentation « des grands principes et scénarios ». Il est proposé 2 stratégies de lotissement : soit en « ilot inversé » (maisons, immeubles et voirie autour d'un espace vert), ou en « Balcon et ponton » avec une rue traversante et des habitations de chaque côté. Il y est prévu environ 200 logements

**11. CONCERTATION Les Ecottais 3 à Donges : comptes rendus des 12/04/2022 et 10/05/2022.**

SPCNE a été invitée à participer à la Concertation autour du projet des Ecottais 3 à Donges. Nous avons rencontré le Maire de Donges et son adjoint à l'urbanisme en avril 2022 et participé à une réunion en visio-conférence avec les responsables du bureau de concertation pour leur exposer le souci principal du projet, à notre avis, qui est la bonne prise en compte de la zone humide.

**12. PARC EOLIEN en MER sur le BANC de GUERANDE : comptes rendus des 14/12/2021, 08/02/2022, et 12/04/2022.**

Participation à la réunion du Groupe de travail « Environnement du parc éolien en mer de Saint-Nazaire » en visio-conférence en janvier 2022 sur l'état d'avancement des travaux et la mise en œuvre des mesures de suivis environnementaux.

**13. CONSEIL DE QUARTIER St-Marc : comptes rendus des 08/06/2021, 12/10/2021 et 14/12/2021.**

SPCNE a participé aux groupes de travail « Valorisation du patrimoine » et « Randonnons entre côte et campagne » et aux dernières présentations en juin et juillet 2021.

Depuis, les nouveaux conseils de quartiers ont été mis en place, il n'y a plus d'associations retenues mais notre Vice-président a été tiré au sort parmi les candidatures individuelles.

**14. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE : tous les comptes rendus.**

SPCNE participe aux séances plénières, aux différents forums et visites organisées au sein de La Carene. SPCNE s'est inscrite pour travailler dans les ateliers « Habiter dans la CARENE demain » et « Se déplacer dans l'agglomération ».

**15. COMMISSIONS DE SUIVIS DE SITES (CSS) :**

- **CSS du CET de CUNEIX** : Réunion de la commission le 08/10/2021
- **CSS RABAS PROTEC et STELIA AEROSPACE** : Réunion de la Commission le 19/11/2021
- **CSS de KERALINE (installation de stockage de déchets non dangereux) à HERBIGNAC** : Réunion de la commission le 21/10/2021
- **CSS de ENLENGY, YARA France, IDEA à MONTOIR et PPI** : Réunion de la commission le 19/10/2021
- **CSS de TOTAL ANTARGAZ, SFDM Parc A à DONGES** : Réunion de la commission le 24/09/2021
- **CSS et PPRT de SFDM PARC B à DONGES** : Réunion de la commission le 14/10/2021
- **COMMISSION de SUIVI des EFFLUENTS STEP ECOSSIERNES**

**16. UDPN 44: tous les comptes rendus.**

Suite à la démission du Président UDPN 44 pour raison de santé en avril 2021, une Assemblée Générale extraordinaire a été convoquée le 19/04/2021 pour décider de la dissolution de l'UDPN 44. Toujours en cours.

Fait à Saint-Nazaire, le 14 juin 2022,  
La secrétaire de la SPCNE, Mireille Delforge.